

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023 À 16 H 00

Rapport N° 58

CONTRAT DE VILLE 2023- PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le six octobre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Dominique BRIAT, Nicolas BONNET, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Estelle BRUANT, Marion CANALES, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Rémi CHABRILLAT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Nicaise JOSEPH pouvoir à Dominique BRIAT, Magali GALLAIS pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme AUSLENDER pouvoir à Cécile AUDET, Dominique ADENOT pouvoir à Marion CANALES, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Estelle BRUANT

Arrivée de Mme BERNARD après l'élection de l'adjointe (question n°2).

M. le Maire prononce une suspension de séance après le vote de la question n°3 pour accueillir le Maire de Krementchouk et son Premier Adjoint et procéder au temps protocolaire de signature de l'accord de jumelage.

Le quorum étant atteint, la séance reprend à la question n°4.

Départs de M. AUSLENDER (pouvoir à Mme AUDET), de M. SABATIER (pouvoir à M. PILAUD) et de M. CHABRILLAT (pouvoir à M. VIGIGNOL) pendant le débat de la question n°7.

Arrivée de M. SABATIER avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir à M. PILAUD).

Rapport N° 58
CONTRAT DE VILLE 2023- PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

Par délibération des Conseils Municipaux du 10 mars, du 5 mai et du 23 juin 2023 a été approuvé le soutien financier des projets présentés au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville. Le montant alloué est de 608 500 €, soit la même somme qu'en 2022.

Ainsi, 127 projets ont été approuvés pour un montant total de subventions accordées de 596 900 €. Les crédits restants sont de 11 600 €.

Les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations au titre de l'appel à projet Contrat de Ville 2023 ont fait l'objet d'une étude partagée entre les services de la Ville, permettant d'échanger sur la pertinence des actions présentées (en lien avec le champ de chaque direction), et notamment de faire le point sur la mobilisation des crédits de droit commun. Enfin, l'instruction de ces demandes de subvention a été conduite de manière concertée en interne de la Ville avec les différents Adjoint.e.s concerné.e.s.

Parallèlement, l'instruction a été conduite en externe avec les services de l'État, de l'Agglomération et du Conseil Départemental, notamment à travers la mise en place de comités thématiques qui ont permis une étude collégiale des dossiers. Cette démarche a permis la formulation d'un avis technique consolidé sur les dossiers, en appui des arbitrages qui ont été pris par la Municipalité.

Comme indiqué lors du Conseil Municipal du 10 mars dernier, plusieurs actions ont nécessité une instruction complémentaire des services de la Ville.

Ainsi, à l'issue de cette instruction, cinq projets sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant total de subventions envisagées de 8 600 €. La présentation synthétique des dossiers est jointe en annexe.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le soutien du projet présenté au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville, notamment la fixation du montant de subvention à verser aux porteurs de projets retenus, comme exposé dans le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le versement, en temps utiles, de cette subvention aux porteurs de projets concernés.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI



Programmation complémentaire – Contrat de Ville 2023

Thématique : Cadre de vie

1 Projet – 1 600 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Recycl'Art Auvergne	Des couleurs du quartier	Afin d'embellir le quartier de Fontaine-du-Bac, 2 principaux chantiers seront réalisés par les jeunes participant au projet. Sur la première intervention, les jeunes décoreront une partie du mobilier urbain du quartier. Dans une deuxième étape, il sera proposé aux jeunes de réaliser une fresque murale aux abords de l'école Victor Hugo, près de la zone commerciale du quartier.	N	Fontaine du Bac	Jeunes	17 600 €		2 000 €	1 600 €

Thématique Loisirs/Citoyenneté/Vivre ensemble

2 Projets – 2 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Comité de quartier La Gauthière	Sortie Familles	Sortie au ZOO DE BEAUVAL SUR LE WEEK-END du 24 et 25 juin 2023 pour les familles du quartier de la Gauthière	N	La Gauthière	Familles	13 980 €		1 200 €	1 000 €
Compli'6T	Des vacances pour toutes et tous	Sortie pour les familles du quartier au parc Walibi en juillet. Cette sortie à destination de personne qui ne se sont jamais rendu par faute de moyen dans un parc d'attraction. Avec l'expérience des animateurs nous avons décidé d'organiser cette sortie minutieusement car nous savons pertinemment l'envergure d'une sortie comme celle-ci et l'organisation qu'il faut en amont. Cette sortie permettrait réellement de créer un lien entre les enfants et leurs parents.	N	Fontaine du Bac	Tout publics	6 000 €		1 000 €	1 000 €

Thématique : Sport

2 projets – 5 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Association Culturelle Franco-Algérienne	Au service des jeunes dans l'arbitrage	Organiser des rassemblements pour des jeunes, garçons et filles, de 15 à 22 ans passionnés par le football pour des stages d'arbitrage. Ces stages se dérouleront les week-end et pendant les vacances scolaires, les jeunes se rencontrent non seulement entre eux mais également avec les formateurs. L'arbitrage constitue un espace de rencontre, de nouveaux repères se construisent à partir des valeurs découvertes puis partagées, comme la maîtrise de soi, l'assurance personnelle, l'honnêteté, l'objectivité, la patience, le sens des autres, le sens des responsabilités partagées en équipe. Ces découvertes, ces exigences vécues rejaillissent dans les autres moments et/ou lieux de leur vie « civile ».	N	La Gauthière	Jeunes	3 000 €		3 000 €	3 000 €
Boxing Club La Gauthière	Formation BPJEPS « Sport de combat-Boxe » et développement de la boxe féminine	Accompagner et former une femme du quartier pour qu'elle puisse intervenir en doublon avec l'éducateur sportif dans le but d'encadrer des activités « Boxe et école de boxe » pour les jeunes filles et femmes du quartier	N	Quartiers Nord + La Gauthière	Tout public	19 400 €		2 000 €	2 000 €